



Le 9 avril 2018

PAR COURRIEL



Stella Leney, Ad. E.  
Vice-présidente – Affaires corporatives  
et secrétaire générale  
Édifice Jean-Lesage  
20<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'accès à l'information C-6072**

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 8 mars 2018 et dans laquelle vous demandez concernant le barrage Daniel-Johnson :

*« ...des données géologiques sous le site du barrage (assise, encrage latéraux, amont et aval de l'assise) ainsi que les données techniques de la structure (dimensions, poids, matériaux, etc.) Si des plans peuvent être accessibles, cela serait également très intéressant. »*

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint quelques documents qui traitent des éléments requis de votre demande. Ce sont des publications disponibles dans différentes revues ou comptes rendus de congrès.

Nous ne pouvons toutefois vous transmettre copie des plans du barrage, dont la communication comporte notamment des enjeux commerciaux et de sécurité pour l'entreprise et qui contiennent également des renseignements de nature technique que nous traitons de manière confidentielle. Nous invoquons en conséquence les articles 21, 22, 28, 28.1 et 29 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* en annexe.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney

p. j.